

**Motion adoptée par le CSAM du MTECT/Énergie/Mer
du 30 novembre 2023 sur la pénibilité et la dangerosité des
missions des agents d'exploitation**

Les représentants au CSAM du MTECT/Energie/Mer

Pointent

la dangerosité et l'exposition avérées des missions exercées par les personnels d'exploitation du MTECT sur l'ensemble des infrastructures de transport.

Dénoncent

l'absence patente de reconnaissance en comparaison avec d'autres corps de la Fonction Publique, dont les taux d'exposition aux risques n'est pourtant pas supérieure.

**appellent solennellement, en conséquence, le gouvernement au
travers de messieurs les ministres du MTECT et des Transports**

à mettre en place pour l'ensemble des personnels d'exploitation du MTECT :

- la bonification du service actif

et

- la promotion à titre posthume en cas de décès en intervention